

# COOPÉRATION INTERCOMMUNALE & ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

MARDI 9 NOVEMBRE 2010  
-----

Rencontre professionnelle proposée  
par Musique et Danse en Lorraine,  
le CNFPT (délégations Alsace-Moselle et Lorraine)  
et ARTECA - Centre de ressources de la culture en Lorraine

Le colloque, conçu comme un temps d'échanges, de débats et de réflexions sur le niveau intercommunal en matière de culture, sera d'abord l'occasion de rappeler ce qu'implique pour les enseignements artistiques la loi sur la décentralisation dite « loi relative aux libertés et responsabilités locales » (loi n° 2004-809 du 13 août 2004) et de faire un point sur son application. À l'heure où les contraintes budgétaires pèsent de plus en plus fortement sur les structures artistiques, cette rencontre professionnelle a pour objectif d'apporter un éclairage sur les enjeux d'une gestion intercommunale des établissements d'enseignement artistique, en termes de mutualisation des moyens et des compétences, pour développer une offre de qualité sur un large territoire.

En nous appuyant sur une étude publiée en 2008 aux éditions OPC (Observatoire des Politiques Culturelles), intitulée *Intercommunalités : le temps de la culture* et réalisée par trois chercheurs en sciences politiques, Emmanuel Négrier, Philippe Teillet et Julien Préau, nous approfondirons la réflexion à partir d'exemples concrets de changement de statut d'établissements d'enseignement artistique, devenus intercommunaux après avoir été écoles municipales ou associatives.

## INFOS PRATIQUES

### LIEU DE LA RENCONTRE

Délégation Lorraine du CNFPT  
6 quai Andreu de Bilstein  
54000 Nancy

### ENTRÉE LIBRE SUR INSCRIPTION

- auprès du CNFPT pour les agents des collectivités territoriales
- auprès de Musique et Danse en Lorraine pour les personnels des structures associatives (inscription souhaitée avant le 4 novembre 2010)

#### CNFPT

##### Délégation Alsace-Moselle

Cécile Marceau / tél. 03 87 39 80 44  
cecile.marceau@cnfpt.fr  
www.alsacemoselle.cnfpt.fr

##### Délégation Lorraine

Valérie Tramoni / tél. 03 83 18 46 37  
valerie.tramoni@cnfpt.fr  
www.lorraine.cnfpt.fr

#### Musique et Danse en Lorraine

service Formation / tél. 03 83 87 80 67  
formation@musiquedanse-lorraine.com  
www.musiquedanse-lorraine.com



## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Permettre une meilleure compréhension des enjeux que constituent les coopérations intercommunales aujourd'hui, dans le cadre des politiques d'enseignement artistique sur un territoire.

État des lieux, enjeux et perspectives de la décentralisation des enseignements artistiques depuis la loi de 2004.

Il s'agira de repérer comment ces partenariats (en particulier, l'intercommunalité) permettent de mutualiser les emplois et les moyens, de maintenir ainsi en dehors des grandes villes une offre de qualité pour tous et de conserver une compétence dans un contexte de réduction budgétaire.

## PUBLICS

Directeurs d'établissements d'enseignement artistique, élus, directeurs généraux et directeurs des affaires culturelles des collectivités territoriales.

# COOPÉRATION INTERCOMMUNALE & ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

MARDI 9 NOVEMBRE 2010

9H00 Accueil des participants

9H15 Ouverture de la journée

**Introduction : la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et l'article 101 relatif aux enseignements artistiques (musique, danse, théâtre) : quelles évolutions ?**

9H30 Rappel et état des lieux depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la décentralisation de 2004.  
ÉRIC SPROGIS  
RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE AU CONSEIL RÉGIONAL DE POITOU-CHARENTES

**Quel projet de territoire ? Les outils de développement des enseignements artistiques**

10H00 Témoignage sur le schéma régional des formations artistiques en Poitou-Charentes.  
ÉRIC SPROGIS

10H35 Témoignage sur le schéma départemental de développement des enseignements artistiques (SDDEA) des Vosges : les différentes étapes de sa mise en œuvre dans le développement de l'offre territoriale.  
CHRISTINE DEVALLOIS  
DIRECTRICE DES AFFAIRES CULTURELLES AU CONSEIL GÉNÉRAL DES VOSGES  
THIERRY SZABO  
DIRECTEUR DE VOSGES ARTS VIVANTS

11H15 Pause

**Quel devenir pour un service public d'enseignement artistique dans le contexte de l'évolution du cadre légal communautaire sur les services ?**

11H30 Projets de territoire et associations culturelles : co-construction des valeurs communes ou simples prestations de service ?  
Les conséquences de la législation européenne sur la mise en concurrence des prestataires culturels « des services économiques d'intérêt général ».  
JEAN-MICHEL LUCAS  
MAITRE DE CONFÉRENCE À L'UNIVERSITÉ DE RENNES II

12H15 Déjeuner libre

**« Intercommunalités, le temps de la culture » (étude de l'OPC)**

13H45 Données chiffrées.  
Analyse sur le lien entre la prise de la compétence culture par les communautés de communes et la politique en direction de l'enseignement artistique.  
JULIEN PRÉAU  
CHERCHEUR EN SCIENCES POLITIQUES  
FRÉDÉRIC LAPIQUE  
DIRECTEUR D'ARTECA

**La gouvernance des établissements d'enseignements artistiques : témoignages**

14H45 L'exemple de l'EPCC de la Nièvre dans la mutualisation des moyens humains dans le domaine de l'enseignement artistique sur le territoire.  
BERNARD CUVELIER  
DIRECTEUR DE L'EPCC DE LA NIÈVRE  
Le projet d'évolution d'une école communale de musique en établissement d'enseignement artistique intercommunal.  
LAURENT STEICHEN  
MAIRE DE SIERCK-LES-BAINS  
GAËLLE LAMBERT  
ADJOINTE À LA CULTURE/ENSEIGNEMENT - MAIRIE DE SIERCK-LES-BAINS

16H30 Synthèse de la journée. Conclusion.  
ÉRIC SPROGIS